Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 25 (1995)

Heft: 6

Artikel: Genève : l'Apaf à votre service

Autor: Montanya, Frédéric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-828968

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Genève: l'Apaf à votre service

Placer ses vieux parents n'est facile pour personne. A Genève, l'Association des pensionnaires des Etablissements pour personnes âgées et leurs familles (APAF) propose son aide. Et prend la défense des retraités hébergés dans des homes.

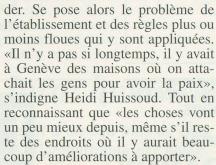
n Suisse, il n'est pas dans les habitudes de garder ses vieux parents à la maison. Or, certains homes pour personnes âgées ne sont pas toujours des havres de sérénité. C'est parce qu'elles étaient confrontées à ce genre de problème qu'un petit nombre de personnes, dont Heidi Huissoud et Lucienne Monney ont créé en 1992 l'Association des pensionnaires d'établissements pour personnes âgées (APAF).

«Au début, il s'agissait surtout de nous soutenir moralement, explique Heidi Huissoud. Mais nous avons vite constaté que beaucoup de gens, autour de nous, se heurtaient aux mêmes problèmes et éprouvaient un certain malaise quand l'heure d'un placement arrivait. Une gêne que les contacts avec les différentes maisons pour personnes âgées accentuait.»

Le premier conseil et le plus demandé à l'APAF concerne non la décision en elle-même, mais la façon de trouver «La maison» où les parents vivront leur fin de vie de la meilleure manière possible. L'inquiétude qui naît à ce moment-là est d'autant plus forte que nous vivons de plus en plus vieux. Nous sommes donc de plus en plus âgés quand nos parents arrivent au stade où ils n'ont plus la mobilité ou les capacités mentales nécessaires à une existence autonome.

«Nous avons eu le cas d'une dame de 75 ans qui est venue nous consulter pour placer sa mère de 99 ans», relève Heidi Huissoud. Grâce aux différents services d'aide à domicile, au téléalarme et aux immeubles équipés d'infrastructures médico-sociales, il est dorénavant possible de rester «dans ses meubles» jusqu'à un âge très avancé.

L'APAF explique inlassablement qu'il ne faut jamais agir dans la précipitation et que la personne âgée devrait avoir le choix du lieu où elle désire rési-





Quatre générations en harmonie

Photo H H

Liste noire

Pour que cet état de fait change, il fallait que le groupe d'amis se structure en association reconnue par les différentes institutions. Heidi Huissoud et Lucienne Monney prennent alors leur plus belle plume et s'adressent tant au conseiller d'Etat Guy-Olivier Segond, en charge de ce problème, qu'à l'Association des directeurs de maisons pour personnes âgées. L'APAF demande de pouvoir visiter régulièrement les établissements, mais surtout se bat pour dresser la liste noire des maisons qui pratiquent un prix d'assistance pour les personnes qui n'ont pas les moyens de payer leur pension et un tarif beaucoup plus élevé pour les placements privés.

«Cela passe par la facturation du goûter de 16 heures, de la bouteille d'eau, des petites choses que les familles croient comprises dans le forfait de base. Sur ces différences prospère une vie à deux vitesses où les personnes placées par l'Hospice général n'osent pas demander un strict minimum supplémentaire pour ne pas coûter plus», se fâche la présidente de l'APAF. A noter que Genève est le seul canton où les personnes âgées qui ne peuvent plus payer entièrement leur pension relèvent de l'assistance et perdent tout droit.

Heidi Huissoud a obtenu sa première victoire quand, avec Pro Senectute et d'autres, son action a obtenu l'élaboration d'un nouveau contrattype d'accueil obligatoire. Les prix y sont clairement définis, ainsi que les prestations qu'ils couvrent. «Le prix de base défini par l'Etat, mais pas inscrit dans la loi, est de 220 fr. par jour. Dès lors, nous demandons à nos membres de boycotter les établissements dépassant ce barème.»

L'APAF effectue un travail de fond dans le dialogue et la concertation car «les conflits troublent plus qu'on ne le croit les personnes âgées qui se sentent responsables des problèmes qu'elles peuvent rencontrer.» La règle d'or d'Heidi Huissoud est d'écouter, d'écouter et encore écouter. Ce qui reste la meilleure façon de respecter la dignité de l'autre.

Frédéric Montanya